

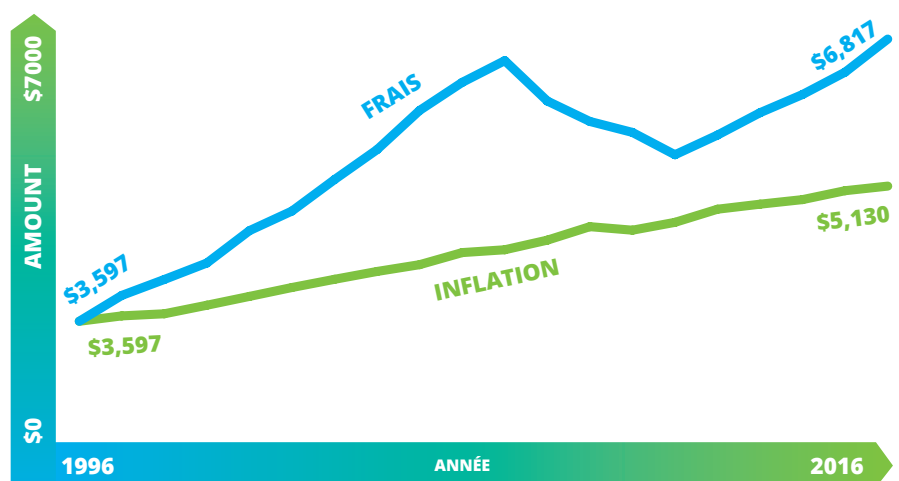
FRAIS DE SCOLARITÉ EN NOUVELLE-ÉCOSSE : UN BUFFET À VOLONTÉ

Dans son budget provincial de 2015-2016, le gouvernement McNeil a éliminé le plafond de 3 pour cent des hausses annuelles de frais de scolarité applicable aux universités et aux collèges de la Nouvelle-Écosse. Ce rajustement des frais de scolarité permet aux administrations des universités de hausser les frais de scolarité des étudiantes et étudiants d'un montant illimité sur une période de temps indéterminée. Le budget a aussi pour effet de déréglementer pour une période indéterminée les frais de scolarité exigés des étudiantes et étudiants de l'extérieur de la province ainsi que des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. Les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent donc hausser les frais de scolarité comme bon leur semble et sans intervention gouvernementale. Partout en Nouvelle-Écosse, les étudiantes et étudiants risquent de subir des hausses de frais de scolarité massives en raison de la décision du gouvernement de rajuster les frais de scolarité. L'objectif de départ de cette politique de rajustement du gouvernement était de permettre aux établissements d'enseignement postsecondaire de «

rattraper » les moyennes provinciales des frais de scolarité. Cependant, chacun des cadres annoncés à ce jour dépasse de loin cette harmonisation provinciale moyenne. Depuis l'élimination du plafond annuel des hausses de frais de scolarité par le gouvernement plus tôt cette année, les étudiantes et étudiants fréquentant King's College sont menacés d'une hausse de 1 000 \$ de leurs frais de scolarité au cours des deux prochaines années. Du côté de St. Mary's, les étudiantes et étudiants subiront une hausse pouvant atteindre 1 500 \$ au cours des trois prochaines années. L'Université NSCAD passera de l'université exigeant les frais de scolarité les plus bas en Nouvelle-Écosse à

celle dont les frais de scolarité seront les plus élevés, dépassant de 1 300 \$ la cible fixée par le gouvernement. Selon le rapport annuel sur les frais de scolarité de Statistique Canada, les frais de scolarité en Nouvelle-Écosse augmentent plus rapidement que dans toute autre province. Ce rajustement des frais de scolarité est une expérimentation en matière de politique publique qui a échoué et qui rend l'éducation postsecondaire encore moins accessible pour les étudiantes et étudiants et les familles. Les niveaux élevés d'endettement étudiant nuisent à la croissance économique de la Nouvelle-Écosse. Devoir s'endetter pour étudier fait en sorte de repousser les pleins effets des frais

FRAIS DE SCOLARITÉ DEPUIS 1995 PAR RAPPORT

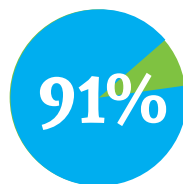


de scolarité élevés au moment où les étudiantes et étudiants obtiennent leur diplôme. Par conséquent, les diplômées et diplômés endettés disposent de moins d'argent pour commencer leur vie. À un moment où la province doit trouver des moyens d'aider nos diplômées et diplômés à s'acheter une maison, à fonder une famille et à se lancer en affaires, ces derniers sont découragés de le faire parce qu'ils sont trop endettés. Aussi, l'endettement étudiant influence le choix de carrière, et ce, même pour les étudiantes et étudiants inscrits à un programme d'études professionnelles comme la médecine ou le droit. Le coût initial élevé pour obtenir une formation postsecondaire représente un obstacle pouvant empêcher celles et ceux ayant besoin d'aide financière de participer à part entière à l'économie pendant plus de dix ans après la fin de leurs études. Tous ces facteurs amenuisent la contribution économique des diplômées et diplômés et causent une économie stagnante.

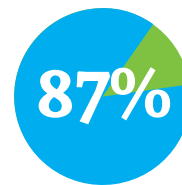
NOS REVENDICATIONS :

- ▶ **Une réduction immédiate des frais de scolarité afin de les baisser à leurs niveaux de 2011, où ils étaient gelés depuis 2009!**
- ▶ **Le rétablissement des compressions de 30 millions de dollars que la province impose aux universités depuis 2011!**
- ▶ **Le remplacement de tous les prêts étudiants par des bourses d'études!**

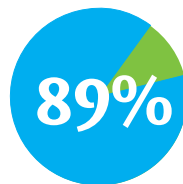
LES NÉO-ÉCOSSAISES ET NÉO-ÉCOSSAIS SONT SOLIDAIRES AVEC LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ET DISENT NON AU RAJUSTEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ.



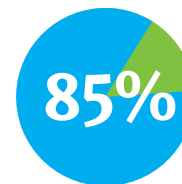
des Néo-Écossaises et Néo-Écossais s'opposent à la déréglementation des frais de scolarité et 89 pour cent d'entre eux s'opposent même aux hausses de frais de scolarité



des Néo-Écossaises et Néo-Écossais estiment que les universités ne devraient pas avoir le droit de fixer les frais de scolarité comme bon leur semble.



des Néo-Écossaises et Néo-Écossais craignent que les dettes d'études élevées contraignent les diplômées et diplômés de quitter la province à la recherche d'emplois mieux rémunérés ailleurs.



des Néo-Écossaises et Néo-Écossais sont favorables à une réduction des frais de scolarité